

« Une vitrine gastronomique » sur les Champs-Élysées, audition de François Lebel au Sénat

C'est à l'occasion du Salon de l'agriculture en février 2008 que le Président de la République, Nicolas Sarkozy a souhaité que la France soit le premier pays à déposer une candidature auprès de l'UNESCO pour demander l'inscription de son « patrimoine gastronomique » au patrimoine culturel de l'Humanité.

Catherine Dumas, sénateur et rapporteur a souhaité auditionner de nombreuses personnes dont François Lebel pour la rédaction de son rapport, "les Arts culinaires : patrimoine culturel de la France". François Lebel a ainsi présenté son projet de « vitrine gastronomique » sur les Champs-Élysées. Chaque jour, ce sont de 300 à 400 000 personnes (voir de 500 à 600 000 le week-end) qui se promènent sur les Champs-Élysées. Cet afflux de visiteurs a eu comme effet la disparition progressive des commerces au profit d'enseignes appartenant à de grands groupes mondiaux. La création d'un lieu où seraient présentés les produits des terroirs aux milliers de visiteurs français et étrangers permettrait de faire connaître le patrimoine gastronomique français et l'histoire de ses provinces. De nombreuses animations pourraient y être organisées comme des ateliers, des cours de cuisine, des démonstrations ou des dégustations. Ce lieu, rendez-vous culturel, ludique et commercial pourrait également inciter les visiteurs à aller à la découverte des lieux de production. Pratiquement, il faudrait s'installer dans l'une des surfaces commerciale actuellement disponible en s'appuyant sur des sources de financement diversifiées : la participation des chambres syndicales, des subventions des régions, un pourcentage prélevé sur le chiffre d'affaires des ventes, et bien entendu, s'appuyer sur la Ville de Paris et les conseils généraux.

> Non à la fermeture du jardin Rothschild

Ouvert en septembre 1998, le jardin de la Fondation Rothschild est un îlot de verdure de 4 000 m², situé à l'angle de la rue de Balzac et de l'avenue de Friedland dans le 8°.

Ce jardin a pu accueillir les familles du quartier, grâce à une convention signée pour dix ans, entre la ville de Paris et son propriétaire, la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques.

Aujourd'hui, le jardin est menacé de fermeture, le propriétaire ne souhaitant pas renouveler la convention qui engageait la Ville à entretenir l'espace vert ainsi qu'un petit jardin privatif de 500 m² situé derrière l'hôtel particulier.

Pendant dix ans, la Ville a géré l'espace en « père de famille » assurant les travaux de mise en sécurité nécessaires, en rénovant les plantations et en entretenant les grilles de clôture.

Le coût de ces investissements a été estimé à 600 000 €. Quant à l'entretien annuel, il s'élève à environ 70 000 € (frais de personnel et achat de plantes compris).

Le jardin étant remis à neuf par la Ville, le propriétaire prétexte aujourd'hui que, pour préserver ses intérêts économiques, il souhaite accepter les propositions d'une « société événementielle » qui organiserait, au sein du parc, des « manifestations ».

Cette situation choquante, si elle reste en l'état, aura pour conséquence la fermeture d'un espace vert de l'arrondissement particulièrement



Le mardi 2 septembre, François Lebel, l'équipe municipale et des habitants du 8° étaient réunis dans le jardin de la Fondation Rothschild pour protester contre sa fermeture.

remment apprécié des familles et la création d'une véritable « usine à réceptions » avec son cortège de nuisances diverses.

Le maire du 8°, François Lebel demande à Bertrand Delanoë, à ce que le dialogue soit renoué et que l'on trouve, dans l'intérêt de tous, une solution, faute de quoi, ce serait la première fois, dans un arrondissement parisien, que la surface d'espaces verts ouverte au public serait réduite sans que le maire de Paris n'intervienne personnellement.

> Vous avez dit marché de l'Europe ?

Consacré à la vente de produits alimentaires et baptisé au 19° siècle « Marché de l'Europe », ce local municipal est situé entre les rues Corvetto, Treilhard et Maleville. Il abrite une supérette et est entouré de nombreux commerces. L'appellation actuelle pose débat car ce marché est éloigné de la place dont il porte le nom.

Après avoir été interrogé par le Conseil de quartier « Monceau », François Lebel a décidé, afin de mieux le faire connaître et de la valoriser, de proposer un vœu au Conseil de Paris pour le changement de nom et l'amélioration de la signalétique.

Aujourd'hui, il vous propose de voter pour le nom



qui vous paraît le mieux approprié.

A l'issue du vote, le nouveau nom fera l'objet d'une délibération au Conseil d'arrondissement et présenté au Conseil de Paris. Ce vote est aussi l'occasion de vous exprimer sur ce que pourrait devenir l'animation et la promotion commerciales de ce quartier.

>>> COUPON-RÉPONSE <<<

1. Au sujet du nom \*

- Marché Treilhard
- Village Treilhard
- autres suggestions :

.....

.....

.....

2. Au sujet de l'animation commerciale \*

- agrandir la supérette (sans pour autant supprimer l'étal de fruits et légumes)
- proposer des animations (semaines à thème ...)
- autres suggestions :

.....

.....

\* cochez la case de votre choix

Merci de renvoyer votre bulletin avant le mardi 30 septembre à  
Mairie du 8° arrondissement : Cabinet du maire - 3, rue de Lisbonne - 75008 Paris  
Ou de voter sur le site [www.mairie8.paris.fr](http://www.mairie8.paris.fr)